



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Neuvième réunion du Sous-groupe de l'Infrastructure et de la Gestion de l'Information de l'AASPG (IIM/SG9)

Dakar, Sénégal, du 3 au 7 août 2026

Point 3 de l'ordre du jour - Réalisations en matière d'infrastructures et de gestion de l'information

3.3 État de mise en œuvre des éléments ASBU dans les domaines AIM, CNS et MET

WP3.3A État de la mise en œuvre des éléments ASBU dans les domaines AIM, CNS et MET

(Présenté par le Secrétariat)

RÉSUMÉ
Cette note de travail présente une analyse de la mise en œuvre des ASBU de l'OACI dans les domaines AIM, CNS et MET dans la région AFI. Il met en lumière les principaux défis qui affectent une approche basée sur le reporting et la mise en œuvre des ASBU. Action de la réunion au paragraphe 3
RÉFÉRENCE(s) : ▪ Plan mondial de navigation aérienne GANP (Doc. 9750, 6e édition) ▪ Plan régional de navigation aérienne de l'AFI Doc .7474 et AFI e-ANP
Ce document de travail concerne les objectifs stratégiques de l'OACI : <i>A- Chaque vol est sécurisé et sûr ;</i> <i>C- L'aviation offre une mobilité sans couture, accessible et fiable pour tous.</i>

1. INTRODUCTION

- 1.1 La réunion se rappellera que l'APIRG a approuvé la mise en œuvre de certains éléments ASBU alignés sur les priorités régionales et les SARP de l'OACI (APIRG/25 Decision 25/10).
- 1.2 Pour soutenir le suivi de la planification et de la mise en œuvre des ASBU, conformément à la conclusion 27/16 (b) d'APIRG/27, le Secrétariat a développé des outils de compte rendu, incluant des tableaux de bord et l'outil en ligne ASBU sur la plateforme AANDD, visant à améliorer la collecte des données et la visibilité des progrès de la mise en œuvre.
- 1.3 Malgré ces efforts, l'expérience des réunions précédentes indique que les progrès dans la mise en œuvre des ASBU restent limités dans la région AFI et exprime des inquiétudes quant à l'exactitude des données en raison de l'implication limitée des ANSP, tout en encourageant les États à renforcer

la coordination avec les fournisseurs de services conformément à la conclusion APIRG 27/17. De plus, des discussions récurrentes ont mis en lumière la nécessité de voir au-delà des défis de compte rendu pour s'orienter vers un soutien à la mise en œuvre plus efficace.

2. DISCUSSIONS

- 2.1 L'évaluation de la mise en œuvre des ASBU au niveau régional continue d'être influencée par différents niveaux de compte rendu des États, ce qui peut impacter l'exhaustivité du tableau global.
- 2.2 Malgré cela, des progrès ont été observés depuis l'IIM/SG8. Un certain nombre d'États, dont la Namibie et le Nigeria, avec le soutien des bureaux régionaux de l'OACI (ESAF et WACAF), ont organisé des ateliers nationaux et des activités sur la mise en œuvre des ASBU. Ces initiatives ont contribué à une meilleure implication des parties prenantes et à des processus de reporting plus structurés. D'autres initiatives, notamment celles coordonnées par des organisations régionales telles que l'ASECNA, sont prévues avant la fin de l'année 2026 et devraient renforcer davantage les efforts de mise en œuvre et de compte rendu à travers la région.
- 2.3 L'analyse des données disponibles et des contributions des États indique que :
 - la mise en œuvre des éléments ASBU reste inégale entre les domaines AIM, CNS et MET ;
 - des carences persistent dans les principaux catalyseurs tels que l'AIDC (FICE-B0/1), ATN/IPS (COMI B1/1), AMHS (COMI B0/7), ADS-B (ASUR-B0/1) et la mise en œuvre de l'AIXM (voir Annexe) ;
 - les niveaux de compte rendu, bien qu'en amélioration, restent limités, ce qui affecte la précision et la fiabilité des évaluations régionales.
- 2.4 Malgré ces considérations, les données disponibles mettent en lumière les efforts encourageants des États, tout en identifiant les domaines où un renforcement supplémentaire pourrait améliorer à la fois le compte rendu et la mise en œuvre. Celles-ci incluent :
 - le renforcement de l'implication des ANSP et des parties prenantes opérationnelles dans les processus de compte rendu et de mise en œuvre des ASBU ;
 - le renforcement de la coordination entre les autorités de l'aviation civile et les fournisseurs de services ;
 - la continuation de la priorisation des éléments ASBU alignés sur les besoins opérationnels et les plans nationaux de développement ;
 - le renforcement supplémentaire des capacités techniques, des ressources et de la planification de la mise en œuvre.

3. ACTIONS DE LA RÉUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
 - a) Noter les informations fournies dans cette note de travail ;
 - b) Encourager les États, en coordination avec les ANSP et les parties prenantes concernées, à renforcer la mise en œuvre des ASBU et à améliorer la soumission et la validation des données de mise en œuvre via les plateformes existantes.

----- FIN -----